

2012	S1	T1	J1	J2	C1	E1	E2	A1
coti 2012	85,00	83,00	66,00	56,00	64,00	55,00	47,00	78,00

Sans Assurance de personne :	20,00 €
------------------------------	---------

Revue La Montagne	16,00 €
-------------------	---------

Revue Pyrénéenne	13,50 €
------------------	---------

COTISATION 2012

S1	Professionnel de la montagne			
T1	né(e) avant le	01-janv-88		
J1	né(e) entre le	01-janv-88	et le	31-déc-94
J2	né(e) après le	31-déc-94		
C1	conjoint de T1			
E1	né(e) entre le	01-janv-88	et le	31-déc-94
E2	né(e) après le	31-déc-94		
			et inscrit	
A1	né(e) avant le	01-janv-47	depuis le	01-janv-02

E1 et E2 sont des enfants d'un membre adhérent au CAF d'Oloron.

C1 est le conjoint d'un membre adhérent au CAF d'Oloron.